

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 JANVIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Letierce.

MESSIEURS,

Le sieur Henri Letierce, préposé de la douane de deuxième classe à Zelzaete, né à Douai (France) le 8 septembre 1811, ayant habité la ville de Tournay depuis 1818, et ayant servi pendant six ans dans l'armée belge, est digne, d'après l'avis de toutes les autorités, tant par sa moralité que par les services qu'il a rendus à la Belgique, d'obtenir la naturalisation ordinaire qu'il demande.

Le Rapporteur,

J. VAN CUTSEM.

Le Président,

J. MAERTENS.
